



INFO
NOVEMBRE 2017

JUVIGNY

EDITO



Juvigny, nouveau logo, nouvelle identité

A l'occasion d'un travail réalisé au sein de la commission communication de Juvigny, nous avons souhaité renouveler la charte graphique de la commune, et donc renouveler l'image de notre territoire.

Une charte graphique c'est un logo, mais pas seulement. Ce sont aussi des couleurs et des règles générales sur la communication de votre commune.

Tout cela est basé sur un travail lié à l'environnement et l'identité de la commune : ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous serons.

Le but de la charte graphique est de refléter tout cela.

Désormais, vous verrez cette charte déclinée sur les différents supports et projets de la commune.

L'équipe municipale

Ecole et Périscolaire

Les effectifs de l'école en 2017

En cette rentrée scolaire 2017 et à la suite du départ de Marjorie BARE vers Ville-La-Grand, c'est Ludovic GARBIT déjà en poste, qui a repris les fonctions de directeur d'école.

Il est désormais accompagné de Fanny JACQUET, en charge de la seconde classe, et Nathalie BARATIER pour l'aide aux plus petits.

L'effectif de cette année est de 32 élèves – effectif en baisse depuis 2 ans, après avoir évolué entre 40 et 45 élèves ces dernières années.

Les enfants sont répartis en deux classes :

- celle des grandes sections, CP et CE1, soit 14 élèves
- celle des CE2, CM1 et CM2, soit 18 élèves

Focus sur l'école de Voile Itinérante 74



L'école intervient sur tous les lacs du département.



N'hésitez pas à consulter son site internet - www.cdv74.com.

L'école organise également des stages d'été accessibles aux enfants et ados.

Le projet d'école

Comme chaque année, les cycles sont mélangés dans les 2 classes et les enseignants travaillent ensemble pour une cohésion dans la progression des élèves.

Le projet d'école 2017/2018 sera réalisé sur la santé.

Les autres cycles d'apprentissage :

- La natation, en septembre et septembre/octobre 2017 pour les grands, et en janvier/février 2018 pour les petits.
- La voile, fin septembre 2017 pour les CE2 et CM1/CM2
- Le ski de fond à Plaine-Joux, vraisemblablement en mars 2018, pour les CE2 et CM1/CM2

D'autres activités sont en cours de préparation. Comme habituellement, les enfants organiseront le spectacle de Noël 2017 et de celui de fin d'année en juin 2018.

Les premières sorties de l'année

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont ainsi suivi leur cycle de natation à Château Bleu – une petite heure en bassin pour multiplier ateliers et longueurs sur différentes nages.

De l'avis des observateurs, avisés, le niveau général de natation des enfants est bon, voire très bon.

Le déplacement à la piscine est pris en charge par la commune.

Les grandes classes ont également suivi un stage de voile sur le lac de Machilly avec le support de 3 animateurs de l'Ecole de Voile Itinérante de Haute-Savoie.



Cette activité est financée par le Sou de l'école.



Ecole et Périscolaire

Les rythmes scolaires

A l'occasion de la rentrée scolaire 2017, le gouvernement a laissé la liberté aux communes de choisir les temps scolaires à 4 ou 4,5 jours par semaine.

La commune de Juvigny, quant à elle, ne modifiera pas les temps scolaires et périscolaires mis en œuvre en 2014.

Les raisons sont multiples, mais retenons en deux.

Des temps d'évaluation insuffisants

La première est d'ordre général et propre au fond de la réforme.

Depuis 2008, nous aurons vécu 3 changements des temps scolaires – chaque fois soutenus par des arguments identiques sur le temps d'apprentissage des enfants.

Chaque fois, il n'y a eu aucun temps d'évaluation suffisant, sérieux et partagé sur le sujet.

Par ailleurs, la réalité de l'impact de la dernière réforme - bon ou mauvais, sera sans doute visible à l'entrée des élèves en collège.

Ainsi, l'Education Nationale doit fournir dans le courant de l'année 2018 des études sur le sujet qu'il faudra analyser au préalable.

De plus, si l'on souhaite aller au bout d'une réforme des temps scolaires, il faudrait idéalement aussi travailler sur le calendrier des vacances scolaires, et son équilibre sur l'année complète.

En parallèle, les communes de l'agglomération ont décidé d'évaluer également leur propre organisation pour voir ce qu'il conviendrait d'ajuster.

Décider de revenir en arrière ne serait ni sérieux, ni pertinent à cette heure.



Une organisation à assurer

La seconde raison est propre à l'organisation mise en œuvre à Juvigny.

Un équilibre a été trouvé en refondant le fonctionnement de la cantine et de la garderie, lors de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires en 2014, avec une structure d'animation qui a été montée pour assurer un service de qualité.

Les allers retours réglementaires successifs liés aux rythmes scolaires sont difficiles à gérer en termes de ressources et de compétences, sachant que des engagements sont pris auprès des personnels et dans les budgets.

Cette année comme l'année précédente, la quasi-totalité des élèves de l'école participent aux TAP - activités organisées de manière complémentaire et coordonnée avec celles des enseignants, et au-delà avec les associations de la commune.

Les différents retours sont très satisfaisants. Nous avons l'objectif de développer le projet d'école sur cette base.

Cette organisation communale se comprend également dans le cadre d'une entente avec les autres municipalités, les structures de l'agglomération (Château Bleu, EBAG, La Bergue, MJC), et les associations.

Au-delà des questions pratiques, une incohérence de l'organisation entre communes engendrerait des surcoûts supplémentaires qu'il faudrait faire supporter à terme soit aux parents, soit aux habitants de manière générale.

Conseil d'école

Un Conseil d'école s'est tenu courant novembre, pour faire le point sur les projets de l'année précédemment évoqués (sorties des enfants, gestion de la bibliothèque de l'école, points d'amélioration sur le travail des élèves).

Le thème de la santé sera très largement abordé cette année en classe et avec le support d'intervenants extérieurs.

Les enfants reprendront et déclineront ce thème à l'occasion de la traditionnelle fête de l'école qui se tiendra le 23 juin 2018.

Un compte rendu plus détaillé sera transmis aux parents, comme habituellement.

Travaux à l'école

Les tracés des terrains de jeux ont été repris dans la cour et sous le préau de l'école.



Les panneaux de baskets le seront très prochainement pour assurer un confort maximum aux jeunes sportifs.

D'autres actions sont projetées dont nous vous rendrons compte.

Le Conseil Municipal des Enfants

La rentrée du CME

Le 10 novembre dernier a eu lieu le premier Conseil Municipal des enfants de l'année scolaire.

Deux commissions avaient préalablement eu lieu pendant les Temps d'Activités Périscolaires, courant octobre, pour préparer cette session.

Denis MAIRE a présenté un résumé des réalisations du CME depuis sa création, en particulier la: pose de poubelles, la commémoration du 11-Novembre et une réunion publique au printemps dernier.

Il a évoqué le projet des trottoirs initié par le CME et a fait un point d'étape.

Les travaux des trottoirs à La Plantaz sont commandés, et ceux de Paconinges suivront un peu plus tard.

L'ancien maire Louise RYCKEBOER ayant terminé son mandat, puisqu'elle est entrée en 5^{ème} au collège, le CME a procédé à de nouvelles élections.

Merci à Louise pour cette année passée.

2 jeunes se sont présentés : Romain COLLIAT et Chloé FORTE. Ils ont motivé leur candidature devant les enfants du conseil au complet - cette année : Thomas, Ilan, Myron, Mathilde, Lisa, Selma, Mathilde, et Jeanne.

Chloé a été élue avec 6 voix, et a pris ses fonctions immédiatement, entourée de son équipe.



Le règlement intérieur du CME a été révisé et approuvé.

Le CME a finalisé la préparation de la commémoration des Armistices, et évoqué les futurs projets :

- pose de poubelles à l'arrêt de bus de "La Plantaz" pour compléter ce qui a déjà été fait.
- création d'une aire de jeux



Le projet "Expo d'art" ayant été difficile à concrétiser pour diverses raisons, le CME a décidé de le mettre en suspens.

Mathilde SOLERE, du service Enfance et Périscolaire, Marie-Dominique RYCKEBOER et Pascale GUIGONNAT, conseillères municipales sont référents du Conseil municipal des Enfants.

La Conseil a assuré la cérémonie du 11-Novembre, discours clair et concis de la nouvelle maire à l'appui.



Infos pratiques

Permis de conduire et carte grise : changement de procédure

Cette année, de nouvelles procédures ont été mises en œuvre par la préfecture sur la délivrance à distance des permis de conduire et carte grise, pour vous simplifier leur obtention.

Vous retrouverez les infos utiles sur le site internet.

Depuis le 21 mars 2017, notre commune ne prend plus en compte les demandes de Carte Nationale d'Identité.

A présent, ce sont les communes équipées d'un dispositif de recueil électronique qui prendront les demandes de CNI.

Les plus proches sont Ville-la-Grand, Annemasse, Vétraz-Monthoux et Gaillard.

Ainsi, les démarches peuvent être engagées en ligne ou dans les bureaux des mairies concernées.

Des formulaires sont toujours disponibles en mairie.

Et l'accueil de la mairie reste bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans ces changements.

Déchetterie, le saviez-vous ?

Une benne « mobilier » est désormais installée en déchetterie de Saint-Cergues, depuis sa réouverture, et permet aux habitants de jeter leur vieux mobilier (chaises, tables, literie, etc.).

L'objectif est d'en recycler une bonne partie.

Des actions sont régulièrement réalisées avec Emmaüs, comme celle dont nous avons fait la promotion ces derniers mois.

Déclaration annuelle de ruches avant le 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue en ruche et ruchettes.



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, avant le 31 décembre ;

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

Grippe aviaire sur le bassin genevois, à nouveau en 2017

La situation de l'influenza aviaire en Suisse et en Italie a conduit le ministère de l'agriculture à relever à « modéré » le niveau de risque depuis la Suisse vers les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie, via le « continuum » formé par les grands lacs alpins et la Dombes.

Cela signifie que tous les détenteurs d'oiseaux de basse-cours sont tenus d'en faire la déclaration auprès de la mairie – comme déjà communiqué dans le passé.

Opération tranquillité vacances

Cette opération se poursuit tout au long de l'année pour une absence prolongée ou lors des vacances, avec le support de la Police Intercommunale des communes des Voirons.

Pour tout renseignement, contactez la mairie ou la police à Cranves-Sales au 04 50 39 97 90. Information également disponible sur le site internet.

Infos pratiques

En 2018, on recense

La commune réalisera un recensement de la population dans le cadre de la campagne nationale organisée pour le compte de l'INSEE.

Un agent recenseur passera sur la période du 18 janvier au 17 février 2018, chez chaque habitant, afin de procéder à ce recensement.

Cet agent recenseur se présentera avec une pièce d'identité officielle.

Une information sera réalisée en début d'année à travers des brochures et le site internet.

Se faire recenser est une obligation pour tout citoyen. Au-delà, c'est un moyen très utile de planifier la mise en place de services et d'aménagements publics – ceux de l'Etat comme ceux des collectivités locales.



Pour recenser, il nous faut un agent recenseur...

Offre d'emploi

Poste d'agent recenseur sur la période du 18 janvier 2018 au 17 février 2018 :

- Sous l'autorité du coordonnateur communal, vous serez chargé d'assurer les opérations de recensement de la population
- Déposer les documents auprès des habitants
- Suivre l'avancement de la collecte (récupération des questionnaires)
- Réaliser les relances pour les questionnaires non récupérés
- Rendre compte de l'avancement de son travail.

Profil recherché :

Conscience professionnelle exigée, devoir de réserve, qualité relationnelle et humaine, rigueur, persévérance, grande méthodologie, discrétion, grande disponibilité pendant la période et même début janvier pour la formation par l'INSEE.

Horaires en journée, fin de journée et début de soirée, plus le week-end.

Pour tout renseignement, contactez la mairie.

Focus sur le foyer logement « L'Eau-Vive », à Annemasse

Le Foyer "L'eau Vive" est un Foyer Logement pour personnes âgées autonomes, âgées de 60 ans et plus, demeurant dans l'agglomération.

Ce n'est pas un EPHAD à proprement parlé, mais une structure plus légère.

Situé au cœur du Perrier, place du Jumelage et à proximité des commerces, cet établissement comprend 9 niveaux desservis par 2 ascenseurs.

Il est composé de 68 logements (T1 et T1 bis) et d'espaces collectifs.



Parmi ceux-ci, une salle de restaurant qui accueille les résidents du lundi au samedi pour le repas de midi, une buanderie, une salle de remise en forme avec des séances d'activités physiques adaptées, et un salon climatisé avec un espace TV et une bibliothèque.

D'autres services sont disponibles, avec une coiffeuse toutes les semaines, une pédicure toutes les 5 semaines et une esthéticienne à la demande.

Des animations sont proposées avec une chorale qui se regroupe une fois par semaine, des rencontres intergénérationnelles, des repas festifs, des lotos, des thés dansants, etc.

Actuellement, le foyer logement a des places disponibles.

Il peut aussi accueillir des parents de personnes résidant sur l'agglomération, qui souhaitent se rapprocher de leurs enfants.

Les projets

Logements « La Savoie »

Suite à l'audition des promoteurs et aux demandes complémentaires formulées par la commune, l'équipe municipale est en train de clôturer l'analyse économique du projet et des dernières réponses reçues, avant d'entrer en discussion exclusive avec celui qui aura été retenu.

Ce processus implique de prendre plus de temps pour s'assurer des options d'aménagement, compte tenu des impacts attendus sur le fonctionnement du territoire.

C'est pourquoi, l'agenda annoncé a été décalé de quelques mois, le temps de réaliser des échanges complémentaires avec nos différents partenaires.

La décision interviendra en fin d'année voire tout début d'année prochaine.

La réunion publique sera assurée auprès des habitants, à l'issue.



Eclairage public en 2018

La municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public et celui des bâtiments communaux, de minuit à 5h du matin, à compter de début Février 2018.

L'objectif est d'être en phase avec une meilleure gestion environnementale et une maîtrise des coûts, en relation avec le SYANE, syndicat départemental chargé des réseaux électriques.

Plan de circulation

La réunion publique du 9 octobre dernier a permis à la commune de présenter les analyses réalisées sur 2016 et 2017.

Les objectifs des études menées par le cabinet Akènes portaient sur :

- La mesure du trafic pendulaire sur le territoire, les impacts de la 2x2 voies, la nouvelle route de Juvigny, le futur P+R Altéa, la traversée du chef de lieu, etc.
- Les préoccupations en matière de sécurité routière
- La gestion des déplacements au sein de la commune, y compris les « déplacements doux » (vélos, piétons)
- La prise en compte du projet de la Savoie

Des campagnes de comptages avaient été mises en œuvre pour affiner les analyses.



A cette date, des premières actions sont lancées et des décisions restent à prendre :

Sur le secteur La Plantaz

Hiver 2018 : premiers travaux de mise en sécurité

- Enfouissement des réseaux
- Trottoirs vers l'arrêt de bus
- Plateformes surélevées, dont une à proximité du carrefour de la route des bois

Courant 2018 : reprise de l'entrée de Juvigny (côté Cranves-Sales) et surélévation de l'arrêt de bus (avec marquage au sol et bordures notamment).

Sur le secteur Paconinges

Un avant-projet entre l'école et Prinvert a été réalisé, mais la planification reste à préciser selon les priorités budgétaires.

Sur le secteur des Curtines

Deux scénarii ont été travaillés pour modifier l'impact du trafic pendulaire sur le quartier :

- un sens unique en descente depuis La Renfile vers Trélavilla
- une fermeture de l'accès direct à La Renfile depuis les Curtines

Les participants à la réunion publique ont apporté leurs sentiments, réflexions et suggestions sur les différents aspects de ce plan.

Néanmoins, l'équipe municipale devrait compléter cette analyse et se positionner très prochainement.

Elle informera les habitants des arbitrages et de l'avancement des travaux engagés.

Les associations

L'ADMR recrute

L'Aide à Domicile en Milieu Rural assure des services à la personne : aides aux familles, aux personnes âgées, suivi et entretien des relations.

L'ADMR des Voirons participe depuis plus de 30 ans au développement des services à domicile sur les communes de Saint-Cergues, Machilly, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges et Bonne.

L'association emploie actuellement 22 aides à domicile, 2 secrétaires administratives et intervient auprès de 140 bénéficiaires.

L'ADMR souhaite aujourd'hui renforcer son équipe de bénévoles au regard de l'évolution des besoins constatés.

Le bénévolat à l'ADMR repose sur un projet associatif fort basé sur une action solidaire et de proximité, et animé par la volonté d'être au service des autres et de se rendre utile.



Employeur du personnel d'intervention, l'association ADMR des Voirons recrute également des aides à domicile et des auxiliaires de vie sociale.

Des parcours d'intégration et de formation sont dispensés tant pour les nouveaux bénévoles que pour les aides à domicile.

Pour tout renseignement, contactez l'association du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 - 65, rue de la Chapelle - 74140 Saint-Cergues - Tél. : 04 50 43 54 69 – accueil.lesvoirons@fed74.admr.org

La Banque Alimentaire a besoin de vous.

La Banque Alimentaire de Haute-Savoie recherche également des bénévoles pour la collecte annuelle des **24 et 25 novembre 2017** et pour le tri des produits collectés.

Contact : 04 50 87 01 15 le matin, et par mail : approvisionnement.bancalim74@orange.fr

Loto du Sou de l'école

De petits et des gros lots à gagner dans une ambiance conviviale, parfois surchauffée... au bénéfice des activités de l'école, le 26 novembre prochain.

Venez nombreux à la Salle Communale, à 15h.



La MJC des Voirons fête Noël

Venez nombreux au traditionnel Petit Déjeuner de Noël de la MJC des Voirons, à Saint-Cergues.

Au programme : un petit déjeuner copieux et convivial suivi d'un spectacle pour toute la famille.

Exposition de dessins des élèves, démonstrations d'arts martiaux, tirage de la tombola et la visite du grand monsieur à la barbe blanche qui apportera des cadeaux aux enfants !

Tarif : 9€ pour les adultes, 7€ pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Inscription à la MJC des Voirons au 04 50 43 58 30 ou par mail info@mjcdesvoirons.fr

Petit Déjeuner de Noël

Spectacle de Anton et Numa



Dimanche 10 décembre

de 8h45 à 11h30

Salle Le Balcon Saint-Cergues

Les associations

Fête de la Paroisse et de la Saint-Martin

Dimanche 12 Novembre a eu lieu la traditionnelle fête paroissiale de Juvigny, sous le patronage de Saint-Martin.

Après avoir accompagné la commémoration des Armistices sur le parvis de la Mairie, l'harmonie l'Espérance de Ville-La-Grand est venue animer la messe en musique.

Merci aux musiciens sur lesquels on peut compter chaque année.

Dans la tradition toujours, la maison Rossat, traiteur, prépare la "sauce coffe" qui fait le régal de tous.

Même si on ne rigole pas en cuisine...



Vente de brioches, tombola pour la dinde de Noël, animé par Gérard qui met beaucoup de cœur à l'ouvrage, comme tous les bénévoles présents ce dimanche, afin de récolter des fonds pour la paroisse et le maintien du patrimoine que représente l'église du village.



Une journée conviviale et chaleureuse, dans l'esprit du "vivre ensemble", comme on sait bien le faire à Juvigny.

La saison du ski avec la MJC des Voirons

Les inscriptions de la saison de ski (pour les enfants de 4 à 12 ans) sont ouvertes jusqu'au Vendredi 22 décembre.

1^{ère} sortie prévue le mercredi 10 janvier 2018.

Inscription à la MJC des Voirons au 04 50 43 58 30 et par mail info@mjcdesvoirons.fr

Conditions : un bulletin d'inscription rempli et signé, un certificat médical, une pièce d'identité et photos pour tous les enfants de moins de 5 ans, ainsi que le carnet ESF pour tous les enfants ayant déjà fait du ski avec l'école de ski française et le règlement.



Les arbres et nous

Le 11 octobre dernier, la bibliothèque de Juvigny organisait un après-midi pour mieux connaître les différentes essences d'arbres présentes sur notre territoire et dans la région ; des plus traditionnelles au plus récentes, les endogènes et les exogènes.



L'occasion de battre les idées reçues et recevoir quelques conseils de Pierre GUIGONNAT qui animait cette rencontre.

Un quizz a permis à chacun de réviser ses connaissances, et les enfants ont posé leurs questions dont ils ont relayé les réponses à leurs camarades de classe.

L'agglomération

Téléphérique du Salève

Réouverture après maintenance annuelle du Téléphérique, le 15 décembre - chaque vendredi, samedi, dimanche, et mercredi des vacances scolaires, en horaire d'hiver de 9h30 à 17h.

Au programme, location de luge, raquettes et retour de la patinoire.



Ça se passe à la Cité des Métiers

La Cité des Métiers, organisme de formation, de conseil et d'orientation professionnelle, est ouverte à tous.

Elle met régulièrement à jour son site avec l'agenda des rencontres et des sessions de formation courtes ou plus longues.

Soutenue notamment par Annemasse Agglo, elle vous accueille dans ses agences dont celle d'Annemasse, 13, avenue E. Zola.

La Cité des Métiers a la particularité d'être présente des deux côtés de la frontière, sur l'ensemble du Genevois.

Toutes les infos sur le site www.cite-metiers-grand-geneve.fr

Opération "Chaud dedans !"

Annemasse Agglo a placé la rentrée dernière sous le signe de la transition énergétique avec le dispositif «Chaud dedans», qui permet aux copropriétaires du territoire de se faire accompagner, techniquement et financièrement, pour réaliser des travaux d'isolation.

Retrouvez tous les détails sur le site d'Annemasse Agglo.

Nouvelle gare d'Annemasse

Pour ce projet très structurant, Annemasse Agglo et ses partenaires ont lancé un site web spécifique au projet de la nouvelle gare d'Annemasse.



Retrouvez l'avancement du projet : <http://nouvelle-gare-annemasse.fr/>

Remplacer son chauffage au bois

Annemasse Agglo s'engage pour la qualité de l'air et renouvelle son offre de Prime Chauffage Bois.

Il s'agit d'un dispositif permettant aux habitants qui souhaitent changer leur ancien poêle pour un appareil moins polluant, de bénéficier d'une prime de 1 000 €.

Cette opération est réalisée sur tout le bassin du Genevois Français.



Les détails sur le site d'Annemasse Agglo :

www.annemasse-agglo.fr/espacehabitants/developpement-durable/primechauffagebois/

Les gens de Juvigny

Un champion parmi nous

Sébastien BALLAND a fait toute sa scolarité primaire à Juvigny. Ses parents y résident depuis de nombreuses années.

Il a commencé le Wakesurf en 2009 après s'être luxé les épaules en Wakeboard. Il est complètement « addict » au Wakesurf et souhaite aider les personnes motivées à progresser dans ce sport.



Qu'est-ce que le Wakesurf ?

C'est un sport de glisse qui consiste à glisser sur des vagues créées par un bateau à l'aide d'une planche de surf.

Il existe 2 catégories : le skim et le surf

- le skim est une planche avec des petits ailerons. On peut faire des figures qui se rapprochent du skate board
- le surf est une planche avec des grands ailerons, comme les surfs d'océan

Sébastien BALLAND a remporté 2 titres de champion du monde au Canada lors des derniers championnats de Wakesurf, en septembre.



Félicitations à lui. Il nous raconte sa compétition :

« J'étais outsider dans la catégorie surf puisque j'étais classé 9ème après la saison de qualification. Seul le top 10 était qualifié pour les mondiaux.

Le jeudi, j'ai réussi à me qualifier pour les finales en skim. Les 5 meilleurs du top 10 allaient à la grande finale.

Le vendredi, j'ai réussi à faire une performance en gagnant les qualifications en surf.

Samedi, c'était le grand jour.

Après beaucoup de stress et d'anxiété, j'ai effectué mes « runs » de finale. Ils étaient moins bien réussis que ceux des qualifications. Heureusement que cela a été la même chose pour les autres compétiteurs...

Samedi à 16h (heure du Canada), c'est la consécration, l'annonce du gagnant.

Entendre son nom et monter sur la première marche du podium dans les deux catégories, c'était quelque chose que j'attendais depuis 4 ans !

Forcément il y a eu des larmes. »



Vous pouvez retrouver Sébastien sur internet : www.sebastienballand.com ou YouTube

Les entreprises à Juvigny

Christelle GLEMET

Habitante de Juvigny, Christelle GLEMET est photographe professionnelle pour les entreprises et les collectivités.

De la communication d'entreprise à la couverture d'événements, en passant par la mise en avant des portraits, des savoir-faire, des produits et des lieux. Photographier, c'est toujours raconter des histoires

Ses coordonnées pour tout professionnel intéressé par ses services :

Tél : 06 61 56 75 11 - contact@christelleglemet.com

N'hésitez pas à visiter également son site : www.christelleglemet.com

— CG —
Christelle Glémet
Photographe Professionnelle

Agenda 2017-2018

26 novembre

Loto du Sou de l'école
à la Salle Communale à 15h

16 décembre

Arrivée du Père Noël avec Juvigny en Fête,
sur la place de l'église à partir de 19h.

22 Décembre

Spectacle de Noël de l'école,
à la Salle Communale à 18h

Avant le 31 décembre

Inscription sur les listes électorales pour les
nouveaux arrivants et changements d'adresse

12 janvier

Vœux de la municipalité,
à la Salle Communale à 19h



Carnet 2017

Les mariages

Marine MOSTEIRO et Arnaud GUISSÉ - 21/01/2017

Chantal DUPARC et Yann FORTE - 03/02/2017

Karine SCHMIDT et David ROUSSEL - 03/06/2017

Les décès

RABILLOUD Paul - 12/06/2017

CAMPOY Martine - 19/08/2017

Directeur de publication : Denis MAIRE

Comité de rédaction : Commission Communication/Information.

Dépôt légal : novembre 2017. Ne peut être vendu.

Mairie de Juvigny - 305, route du Sorbier - 74100 JUVIGNY

Tél : 04 50 37 30 67 - Fax : 04 50 38 70 10 - mairie@juvigny74.fr - www.juvigny74.fr